# **CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par **Maître Alexandre SIRUGUE ,** **Notaire**  **de la SELAS « LE GOFF, OMARJEE, QUINOT & RAMONFAUR, Notaires associés », titulaire d’un Office Notarial à la Résidence de SAINT-PIERRE (Réunion), 37, rue Auguste Babet et d’un Bureau Annexe situé à MAMOUDZOU (Mayotte), Kawéni, Route Nationale 1, Espace Coralium n°5**, CRPCEN 97411, le 1er décembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

* Monsieur Marc Robert **CEGLA**, Fonctionnaire d'Etat, et Madame Basma **EZZOUBAIR**, comptable, demeurant ensemble à DZAOUDZI (97615) 101 Sidex Quai Ballou.
* Monsieur est né à ALGRANGE (57440) le 24 janvier 1975,
* Madame est née à RABAT (MAROC) le 2 novembre 1992.
* Mariés à la mairie de DZAOUDZI (97615) le 3 octobre 2016 sous le régime de la communauté d’acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
* Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
* Monsieur est de nationalité française.
* Madame est de nationalité marocaine, tituaire d'un titre de séjour.
* Les oppositions des créanciers à ce changement, s’il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l’office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.